



**FICHE D'INSCRIPTION - SERVICE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
CONGES SCOLAIRES - VACANCES D'AUTOMNE**

A REMETTRE POUR LE VENDREDI 14/10/2022
(même si votre enfant ne vient pas)

JE SOUSSIGNE(E) _____ PERE / MERE / TUTEUR
DE L'ELEVE _____ DE L'ECOLE N° 8 CLASSE _____

PRIMAIRE MATERNELLE DEMANDE NE DEMANDE PAS, L'INSCRIPTION AU SERVICE
ACCUEIL PENDANT LES CONGES SCOLAIRES D'AUTOMNE DU LUNDI 24 OCTOBRE AU
VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022. PENDANT CETTE PERIODE, LES ENFANTS APPORTERONT UN
PIQUE - NIQUE.

*INDIQUEZ D'UNE CROIX LES JOURNEES DE FREQUENTATION

<input type="checkbox"/> LUNDI 24/10	<input type="checkbox"/> MARDI 25/10	<input type="checkbox"/> MERCREDI 26/10	<input type="checkbox"/> JEUDI 27/10	<input type="checkbox"/> VENDREDI 28/10
<input type="checkbox"/> LUNDI 31/10	<input checked="" type="checkbox"/> MARDI 01/11	<input type="checkbox"/> MERCREDI 2/11	<input type="checkbox"/> JEUDI 3/11	<input type="checkbox"/> VENDREDI 4/11

L'accueil extrascolaire sera fermé le mardi 1^{er} novembre 2022 (jour férié).

TARIFS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE PENDANT LES CONGES SCOLAIRES

POUR LES ENFANTS FIDELISES	POUR LES OCCASIONNELS
(lorsque l'enfant est inscrit à l'accueil tout au long de l'année)	(lorsque l'enfant n'est pas inscrit à l'accueil tout au long de l'année)
2,70 EUR par enfant inscrit	4,80 EUR par enfant inscrit

L'ELEVE SERA REPRIS PAR : (NOM - PRENOM) _____

ATTENTION !!!

**Pour notre bonne organisation, l'enfant dont le bordereau n'aura pas été dûment complété
et remis dans les délais impartis sera considéré comme non inscrit
et ne sera donc pas accepté à l'accueil extrascolaire.**

PIQUE-NIQUE

Dans la brochure des tarifs des repas et de l'accueil extrascolaire que vous avez reçue à la rentrée scolaire, la commune d'Ixelles vous signalait que lors des congés scolaires, le service des repas chauds ne serait plus assuré. De ce fait, si vous inscrivez votre enfant à l'accueil extrascolaire pendant les congés scolaires, vous devrez le munir d'un pique-nique. Un potage sera automatiquement distribué aux enfants.

JOUR INSCRIT = JOUR FACTURÉ

DATE ET SIGNATURE

